

Tournemire

Bulletin
Calendrier
2024



L'état, la Région et le Département
sont nos partenaires incontournables pour
mener à bien nos projets



Le mot du Maire



Mes Chers Tornamirans,

Permettez-moi d'exprimer, au nom de l'équipe municipale, tous mes remerciements pour votre confiance et votre soutien continus. Je suis plus que jamais déterminée à poursuivre mon engagement

tout en restant à l'écoute de vos préoccupations. Car rappelons-le, assumer la fonction de Maire, c'est prendre un engagement pour une Commune, travailler à son développement et au maintien de sa qualité de vie. C'est depuis le premier jour de mon élection, ma motivation première, une fierté et un honneur d'œuvrer à votre service. J'en profite d'ailleurs pour vous rappeler que je reste disponible et à votre écoute lors de mes permanences, le mardi matin de 10 heures à 12 heures, ou bien sur rendez-vous.

Depuis le début du mandat, nous avons beaucoup travaillé sur le village de demain. Quel visage aura-t-il ? Comment parvenir à le rendre compatible avec les enjeux sociaux et écologiques ? Comment intégrer l'urgence climatique dans nos décisions ?

Le village de demain pour votre équipe municipale, c'est un village de bien-être, de vivre-ensemble, de plein épanouissement. Un village accessible, accueillant et capable d'innover. Notre "Bien vivre ensemble", c'est aussi l'affaire de chacun d'entre nous. Il est fait de tous ces petits riens qui pourraient donner un autre visage à notre village.

Durant cette année, le Conseil Municipal a poursuivi son travail de construction des projets et des travaux program-

une fierté et un
honneur d'œuvrer à
votre service.

més. Vous avez pu le constater, certains ont déjà été accomplis et d'autres projets sont encore à faire d'ici 2026. La motivation de mon équipe de-

meure pleine et entière, nous continuerons à nous investir à votre service et pour Tournemire.

Cette année encore, nous avons dû affronter les grosses chaleurs ainsi que les périodes de canicule, nous sommes à la merci des conditions climatiques. Le Préfet du Cantal a renforcé les mesures de restriction d'usage de l'eau.

Restons raisonnables dans l'utilisation de « notre » eau qui devient au fil du temps une problématique récurrente. La vigilance est de mise, aussi, pour les plus âgés et les plus fragiles. Veillons et restons proches de ceux qui sont seuls et loin de leur famille. Je compte aussi sur vous pour m'alerter si un danger apparaissait pour l'une de vos connaissances.

L'été, c'est aussi des moments à partager en famille et entre amis. Vous avez pu une nouvelle fois, vivre au rythme de

Veillons et restons
proches de ceux
qui sont seuls et loin
de leur famille.

nombreuses manifestations avec les Journées Européennes des Métiers d'Art, le spectacle « Goûtons Voir », la fête des voisins, le Repas des Chasseurs, la

Soirée Belote, les Marchés de Pays, l'Opéra d'été, le Festival de Musique en Pays de Salers « Concert-Conférence », les Journées Européennes du Patrimoine, Le repas de la FNACA, la Bourse aux Oiseaux et la journée de la Fondation Doire Patrimoine. Que de beaux succès.

Je remercie chacun des acteurs de notre Commune: commerçants, artisans, Présidents et bénévoles des diverses

Associations locales organisatrices de ces moments de partage et de convivialité, le Conseil Départemental et la Communauté de Communes. Grâce à vous, Tournemire existe, se dynamise et vit ! Merci à tous.

[Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants venus s'installer sur notre Commune: Muriel, Antoine et Alix et leur fils Nathanaël, né le 23 octobre 2023.](#)

Je veux aussi avoir une pensée émue et sincère pour toutes celles et ceux qui nous ont quitté cette année. Je souhaite à leurs proches de recevoir beaucoup de bienveillance et d'amour pour pouvoir surmonter leur peine et retrouver le chemin du bonheur auquel nous aspirons tant.

Je vous souhaite enfin, au nom de toute mon équipe, une très belle année 2024, faite de joies familiales, de convivialité et de moments de bonheurs simples et partagés.

Ma passion et mon attachement à Tournemire continuent de guider mon action au service de tous.

Très chaleureusement à vous,
Le bien être de vous tous reste ma priorité!

Martine PANI

Le Département et Nous



J.F. Ferraton

Indispensable solidarité territoriale

L'ambition forte que le Conseil départemental a pour le Cantal va de pair avec une politique forte de soutien à l'investissement des collectivités. Pour mémoire, plus de 15 M€ y ont été consacrés pour la seule année 2022, toutes politiques confondues

Pour sa part et depuis 2018, la commune de Tournemire a bénéficié de plus de 75 000 € d'aides départementales concernant une douzaine d'opérations différentes; ce qui témoigne d'un beau dynamisme qui participe de la dynamique départementale et de l'attractivité du Cantal.

EN QUALITÉ DE CHEF DE FILE DE LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE, LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL MET EN ŒUVRE QUATRE PROGRAMMES:

LE FONDS CANTAL SOLIDAIRE en faveur des communes de moins de 3 000 habitants, Il permet la réalisation de projets d'équipement de proximité en rapport avec les capacités financières de la Commune. Sont exclusivement soutenus des investissements structurants ou essentiels à la gestion quotidienne du territoire.

LE CONTRAT CANTAL VILLES dédié aux communes de plus de 3 000 habitants et le Contrat Cantal Développement en faveur des intercommunalités essentiellement permettent la réalisation de projets d'équipements structurants, en lien avec la stratégie de développement du territoire et notre « Projet pour le Cantal ». Les opérations retenues relèvent uniquement de l'investissement.

LE FONDS CANTAL INNOVATION, enfin, un fonds d'appel à projets ouvert à tous les bénéficiaires publics ou aux associations, a pour objectif de répondre à des besoins identifiés par le Département qui y apporte un soutien important et ponctuel.

L'enveloppe budgétaire consacrée à ces quatre programmes est de 33,10 M€ sur 6 ans, soit en moyenne 5,50 M€ par an, dont 20 % réservés à l'eau et à l'assainissement collectif.

A cela s'ajoute le programme « PETITES VILLES DE DEMAIN » pour la revitalisation des centres-bourgs des villes. Le Conseil départemental instruit, finance les études réalisées par les communes lauréates (26 communes cantaliennes labellisées).

Le Conseil départemental participe aussi au financement de **Cantal Ingénierie et Territoires**, un outil reconnu pour sa compétence qui ne cesse de s'élargir, regroupant 100 % des intercommunalités et près de 95 % des communes du Cantal (soit 286 collectivités).

C'est enfin le label **« Villes et Villages fleuris »** qui invite les communes engagées dans la démarche (une quarantaine participent chaque année au concours départemental et 18 sont labellisées) à valoriser leur paysage et leur cadre de vie.

Parce que rien ne doit être négligé, du fleurissement à l'investissement structurant, c'est ainsi que le Conseil départemental accompagne tous les territoires cantaliens.

Bruno Faure
Président du Conseil départemental
du Cantal

Le Bilan de l'Année 2023

Tourisme

Notre région, avec une clientèle fidèle, a pu bénéficier d'une fréquentation touristique en hausse cet été. La présence historique du Tour de France avec 10 étapes en Auvergne-Rhône-Alpes a évidemment contribué à rendre nos territoires encore plus attractifs.

Toujours une belle fréquentation touristique à Tournemire. Le Château d'Anjony a accueilli 14 500 visiteurs pour la saison 2022-23. Les recettes de notre parking s'élèvent à 14 968 euros à ce jour, en hausse par rapport à l'année passée, puisque l'horodateur permet un paiement du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Les deux incontournables restent le château d'Anjony et l'église St Jean Baptiste. Cette dernière a fait l'objet de quelques améliorations : mise à disposition de guides illustrés afin d'optimiser sa visite, mise en valeur de la Sainte épine dans une vitrine sécurisée et mise en relief de sculptures et d'objets sacrés.

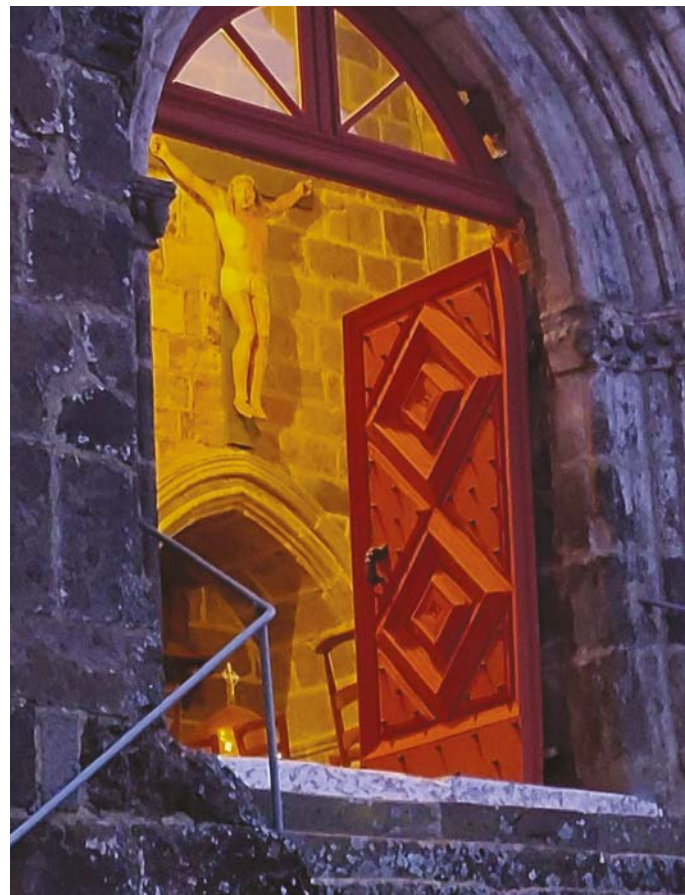


Jumelage

Le 20 septembre le Maire, ses Adjoints et deux Conseillers Municipaux ont reçu à Tournemire une délégation de Rupit I Pruit, en villégiature pour une escapade de quelques jours dans le Cantal. Ce village catalan est jumelé depuis 2007 avec Tournemire. Ce jumelage a été initié par Guy Laval, Monsieur Sébas-



La délégation de Rupit I Pruit



Église St Jean Baptiste

tian Juanola Colom (Maire de Rupit de 2000 à 2016) et Monsieur Jacques Latournerie (Maire de Tournemire de 1983 à 2008). Après une visite de Salers et des Châteaux de Pesteils et d'Anjony, cette délégation forte de plus de 50 personnes, est venue partager le verre de l'amitié. L'occasion pour les nouveaux édiles de chaque Commune de se rencontrer, de sceller ce partenariat et d'envisager son futur. Ce fut un agréable moment de partage et d'échanges.



Repas de Noël

Bilan de la Saison

Partout en France, l'année qui vient de s'écouler a été synonyme de renaissance pour la culture. Tournemire ne fait pas exception, et nous avons pu profiter, sans restriction, de nombreuses activités culturelles. Spectacles, expositions, fêtes, rencontres gourmandes : des événements réguliers sont venus ponctuer notre année. Retour sur quelques temps forts qui ont fait vibrer votre Commune.

■ **Le traditionnel marché de Noël**, du mois de décembre a attiré bon nombre d'Artisans et un public nombreux venu pour le plaisir des yeux ou des papilles et faire ses emplettes.

■ **Le premier repas de Noël** a connu un franc succès : 74 convives ont répondu présent.



Marché de Noël

Ce nouveau rendez-vous initié par la Municipalité nous a tous comblés et sera donc reconduit. C'est l'occasion de se retrouver pour partager un moment convivial.

■ Tournemire s'est mobilisé pour accueillir la **17ème édition des Journées Européennes des Métiers d'Art**, durant le week-end du 31 mars au 2 avril dans un lieu emblématique le Château d'Anjony. Les jeunes des classes de CM1 et CM2 de Saint-Cernin et le public ont pu découvrir l'importance de l'Art dans notre quotidien puisque le thème des JEMA était « Sublimer le quotidien ». Des artisans sélectionnés pour la qualité de leur savoir-faire, leur capacité d'innovation et leur engagement dans une dynamique locale ont pu ainsi partager leur passion.



Les JEMA

■ **L'Assemblée Générale du Comité des fêtes** s'est tenue le dimanche 26 mars afin de faire le bilan de l'année écoulée, de renouveler partiellement le bureau et de mener une réflexion sur les manifestations à reconduire ou à mettre en place. On ne peut que constater que cette réunion a réuni un public clairsemé... Mais, loin d'être découragés, le bureau et les bénévoles se sont encore pleinement engagés afin de continuer à proposer de nombreuses activités.

■ **Le 78^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945** a fait l'objet d'un dépôt de gerbe au monument aux morts avant la tenue à Girgols de la Cérémonie Officielle.

■ Le 4 juin l'ACCA de Tournemire a organisé le **repas des chasseurs** ouvert à tous. On ne peut que féliciter cette initiative qui a été couronnée de succès puisque 70 convives ont pu profiter d'un déjeuner digne de ce nom où le gibier a été sibli-



8 mai

mé grâce au talent des cuisiniers. Merci aussi pour leur délicate attention : la rose offerte à chaque maman, fête des mères oblige...

■ A l'initiative conjointe des Comités des fêtes de Tournemire et de Girgols **une soirée belote** a réuni 22 équipes dans la Salle des Fêtes de Tournemire le 2 juin.

■ **La fête des voisins** s'est tenue à la Salle des Fêtes le samedi 10 juin afin de partager comme à l'accoutumé le verre de l'amitié offert par le Comité des fêtes et les plats salés et sucrés apportés par les uns et les autres. L'occasion pour tous de se retrouver et d'échanger avant la saison estivale et ses festivités.

■ Le 24 juin, dans le cadre des **Nuits Romantiques**, Sophie Jammet, sommelière rock'n'roll nous a fait découvrir le vin à travers l'Art de la dégustation.



Sophie Jammet

Son seule en scène interactif d'une heure trente, truffé d'escalades poétiques et humoristiques fut un beau et agréable moment de convivialité bacchanale dégusté sans modération !

■ **Les Marchés de Pays** ont repris tout l'été les mercredis avec quelques changements notables. L'espace a été réaménagé par la Municipalité afin d'être plus accueillant (ré-engazonnement et pose d'un mât central lumineux) et plus pratique (création de deux sanitaires et d'un local de rangement).

L'organisation de ces 8 marchés estivaux est possible grâce à la collaboration du Comité des

fêtes de Tournemire et de l'Association pour l'Animation et la Promotion des Marchés de Pays de Tournemire. Cette dernière a vu un renouvellement de son bureau. Les exposants au nombre de 11 ont eu à cœur de nous proposer une plus grande amplitude de prix et une plus large offre de produits du terroir. Ce rendez-vous estival (initié il y a plus de 20 ans) a été une fois encore un véritable succès.



Marchés de Pays



■ **La troisième édition du festival « Musique en Pays de Salers »** a débuté le 7 août à Tournemire en l'église Saint-Jean-Baptiste. L'excellent violoncelliste Raphaël Chrétien a conduit un concert-conférence autour des



Raphaël Chrétien

suites pour violoncelle seul de Jean Sébastien Bach. Initiés et novices ont pu apprécier ce moment de partage et d'échanges des plus enrichissants.

■ Le 14 août la projection en plein air au pied du château d'Anjony du ballet « Roméo et Juliette » (capté en 2021 à l'Opéra Bastille) a remporté un franc succès malgré une météo incertaine... C'était la cinquième édition de l'opération « **Opéra d'été** » à l'initiative du Conseil Départemental en partenariat avec l'Opéra National de Paris, la Communauté de Communes du pays de Salers sans oublier Monsieur et Madame Robert de Léotoing d'Anjony...



Opéra d'été

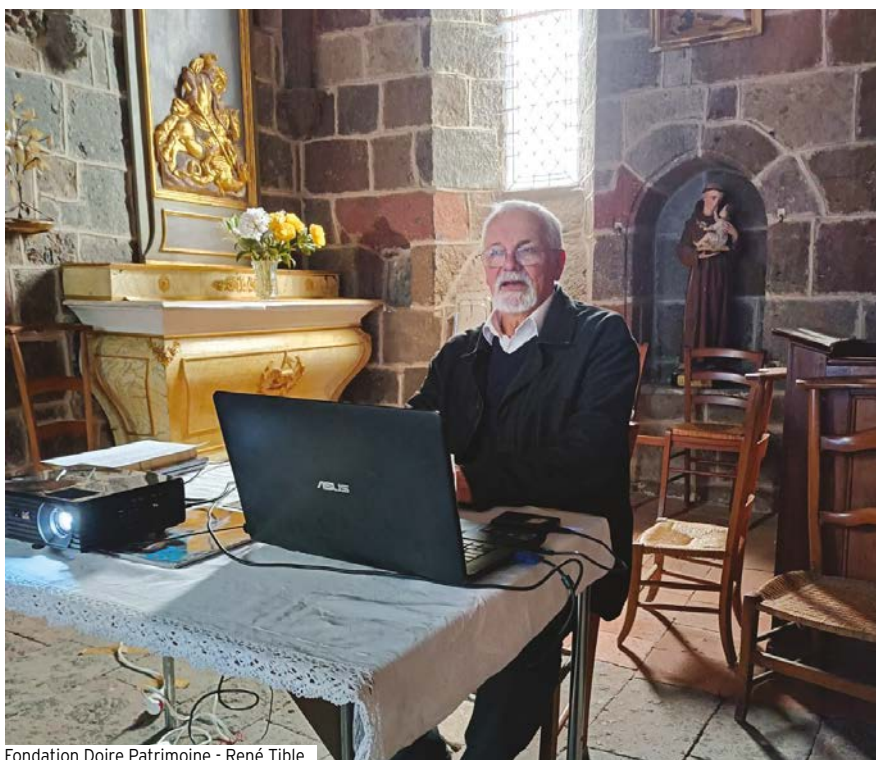
■ A l'occasion de la **18^e édition de Ruralitic**, la soirée des partenaires s'est tenue à Tournemire au Château d'Anjony. Une belle manifestation qui est devenue au fil des ans le rendez-vous national incontournable des opérateurs, des acteurs du numérique, des élus et de



Ruralitic



FNACA



Fondation Doire Patrimoine - René Tible

tous ceux qui innovent dans ce domaine. Un grand merci à Sébastien Côte et Fabien Miedzianowski pour le choix du lieu et cette organisation sans faille.

■ Du 15 au 17 septembre, dans le cadre des **Journées Européennes du Patrimoine** (JEP), les visiteurs ont pu découvrir ou redécouvrir le Château d'Anjony et l'Eglise Saint-Jean-Baptiste. Les thèmes de cette année 2023 « Patrimoine vivant et Patrimoine du sport ».

■ Cette année la **FNACA a organisé son repas annuel** à la Salle des fêtes de Tournemire. Gérard et Cathy Delbos ont animé avec brio cette journée !

■ Le 24 septembre, le **club aurillacois canaris et exotiques** a pu renouer avec l'organisation dans la Salle des Fêtes de sa traditionnelle exposition et bourse d'oiseaux. Quel plaisir d'accueillir à nouveau cette manifestation après 4 années d'absence.

■ La **journée de la Fondation Doire Patrimoine** a eu lieu le 26 octobre sur notre Commune. Une conférence orchestrée par notre greeter René Tible s'est tenue dans l'église Saint-Jean-Baptiste, suivie d'une visite du Château d'Anjony. 54 personnes avaient répondu présent. Cette journée s'est terminée par le verre de l'amitié offert par la Municipalité.

■ **Armistice 11 novembre 2023.** Madame le Maire, accompagnée du Conseil Municipal, a déposé une gerbe et s'est recueillie devant le Monument aux Morts, Place du Souvenir. Cette année, les cinq Communes du Canton (Girgols, Freix-Anglards, Saint-Cernin, Saint-Illide, Tournemire) se sont réunies à Saint-Illide, pour la Cérémonie Officielle.



11 novembre

Economie

❶ « **Ô bio pain** ». Benoît Glâtre, déjà installé à Lavergne, a concrétisé son projet de reconversion. Il nous propose de retrouver le bon goût du pain d'antan fait dans le pur respect de la tradition. L'ancêtre, le céréagraines, le khorosan, le nature, le noisette, le petit épeautre et le seigle... Autant de variétés pour régaler nos papilles. Commandes et réservations possibles au 06.68.17.52.11.

❷ « **L'Auberge Hôtel de Tournemire** », appartenant à Marie Claude Louisfert a obtenu le classement trois étoiles, l'aboutissement de 40 ans d'exploitation et d'investissement personnel et matériel.

Sincères Félicitations.

Idéalement situé au pied du château d'Anjony à mi-chemin entre Salers et Aurillac il propose un séjour « nature et culture » ou une halte gourmande.

❸ **Le restaurant « La Petite Grange »** a été une nouvelle fois mis à l'honneur et distingué par le fameux guide rouge. Le talent de son chef Olivier Cloteau est récompensé d'un bib gourmand. Cet établissement est l'un des 49 de France à faire son entrée dans cette catégorie du guide Michelin millésime 2023. Il peut maintenant arborer la fameuse plaque rouge... Bravo pour ce parcours sans faute jusqu'à aujourd'hui.

❹ « **L'atelier d'Alain** » situé au cœur de notre village continue son activité et propose aux visiteurs des icônes réalisées par Alain Korchia. Il est toujours prêt à vous expliquer cet Art et à partager son savoir et son savoir-faire. Il propose toujours également à la vente des produits d'épicerie fine locaux et régionaux.

❺ « **La Borie d'Helipse** » - 5, Chemin du Moulin - 15310 TOURNEMIRE
Cet Etablissement haut de gamme ouvrira ses portes début mars 2024. Vous y serez accueillis chaleureusement dans l'esprit d'une maison de famille avec un restaurant où la cuisine moderne et subtile mettra à l'honneur l'excellence des produits locaux. L'Hôtel sera doté d'un espace SPA avec piscine intérieure, salle de fitness, sauna, hammam et soins bien-être.



Nouvelle installation d'un Artisan d'Art:

■ **Muriel Cassiere** - 18, rue Edouard Marty.

En chemin vers le Château, arrêtez-vous pour découvrir les peintures de cette artiste qui vient tout juste de s'installer sur la Commune.

Projets finalisés en 2023.

■ **Un éclairage non maîtrisé a un impact sur la biodiversité** et peut perturber des écosystèmes. L'extinction de l'éclairage public a donc été mis en place afin de permettre tout à la fois de préserver l'environnement, en réduisant les nuisances lumineuses pour les riverains, la faune, la flore et de diminuer la facture énergétique... Gestionnaire des lampadaires de notre Commune, le Syndicat d'Energies du Cantal a accompagné techniquement notre Commune dans cette démarche.

■ **Projet de valorisation de l'accueil touristique.** La réalisation de l'aire d'accueil touristique à l'entrée du village est pratiquement achevée. Seule la plantation d'une haie est en attente de réalisation. Cet aménagement a d'ores et déjà fait la preuve de son utilité puisque les cars et de nombreux touristes s'y arrêtent en toute sécurité. Ils profitent d'une première vue contre plongeante sur le Château d'Anjony et peuvent aussi consulter le panneau d'informations ou faire une pause pique-nique.

■ **Sécurisation de la voirie communale de Lavergne.** La voie communale de Lavergne dessert une entreprise de bois de chauffage et deux habitations. Cette route s'est affaïssée et menaçait de s'effondrer. Il était donc urgent de sécuriser la voirie et de construire un mur de soutènement.

■ **Réfection de la voirie de Lasvergues.** La route de Lasvergues a fait l'objet d'une réfection devenue nécessaire.

■ **Installation d'une réserve à eau enterrée.** Fin 2023, la réserve d'eau enterrée de 60 000 litres sera installée en bas de la parcelle cadastrale n° B 715 à la Girbe. Celle-ci sera utilisée par les Sapeurs-Pompiers, en cas d'incendie. Une vanne indépendante sera installée pour les Agriculteurs en cas de pénurie d'eau.

■ **ONF - Coupe de bois.** Suite à la Tempête Bella, nous avons été contraints d'effectuer des coupes de bois dans la forêt communale, sous l'égide de l'Office National des Forêts. Les chemins pédestres sont de nouveau ouverts aux randonneurs.



■ **Le bâtiment communal et l'enclos terminés** ont déjà répondu aux attentes des nombreux visiteurs, vacanciers, boulistes, clients et chalands du marché de pays, et usagers de la salle des fêtes. Chacun peut maintenant profiter de toutes les commodités mises à disposition dans cet accueillant écrin de verdure (tables, mât d'éclairage, sanitaires et local de rangement).

■ **Des régularisations foncières** ont été rendues indispensables afin de régulariser, juridiquement parlant, un état de fait (des extensions ou déviations de voies communales). Celles-ci concernent Layrac, Marcenat, Belbex et La Calmette.

Des Déplacements Essentiels

Je me suis rendue à Paris pour le 105ème Congrès des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de France sur le thème « Communes de France attaquées, République menacée ». Un lieu riche d'information et d'échanges d'idées où tous les sujets touchant au fonctionnement des Communes et Intercommunalités sont abordés.



David Lisnard
Président de l'AMF



Elisabeth Borne
Première Ministre

J'ai répondu présente à l'invitation de Laurent WAUQUIEZ à la rencontre organisée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Des moments privilégiés pour échanger avec notre Président de Région.



Laurent WAUQUIEZ et Bruno FAURE



Groupe
Région AURA



Maires du Cantal



Christophe BÉCHU
(Ministre de la Transition
écologique et de la Cohésion des
territoires de France)



François BAROIN
(Maire de Troyes et Président
d'Honneur de l'AMF)

J'ai été très heureuse d'avoir été conviée à l'Elysée, avec mes collègues, le mercredi 22 novembre. Nous avons représenté le Cantal pour la traditionnelle réception annuelle organisée à l'occasion du Congrès des Maires.

Cette année, c'est à l'Assemblée Nationale que nous avons rendez-vous avec nos parlementaires : Vincent Descoeur, Jean-Yves Bony, Bernard Delcros et Stéphane Sautarel. L'occasion leur est donnée de nous rappeler leur action conjointe en faveur de la ruralité et de notre Département.



Photo groupe

Projets pour 2024

Vous pouvez constater que certains projets et dossiers qui sont pourtant « bouclés » sur un plan administratif (réalisation des études, finalisation des plans, acceptation des devis, obtention des autorisations préalables) et financier (obtention des financements et des subventions) n'ont toujours pas démarré... Un travail de longue haleine a été conduit en Mairie et le non-commencement des travaux ne lui est pas imputable.

MAISON D'ARTISANS D'ART

Les travaux de rénovation et d'aménagement seront réalisés en 2024. En effet, après avoir lancé trois consultations, durant l'exercice 2023, le poste « gros-œuvre » est resté infructueux. Ceci s'explique par le fait que les entreprises ont beaucoup de travail et rencontrent des difficultés à recruter

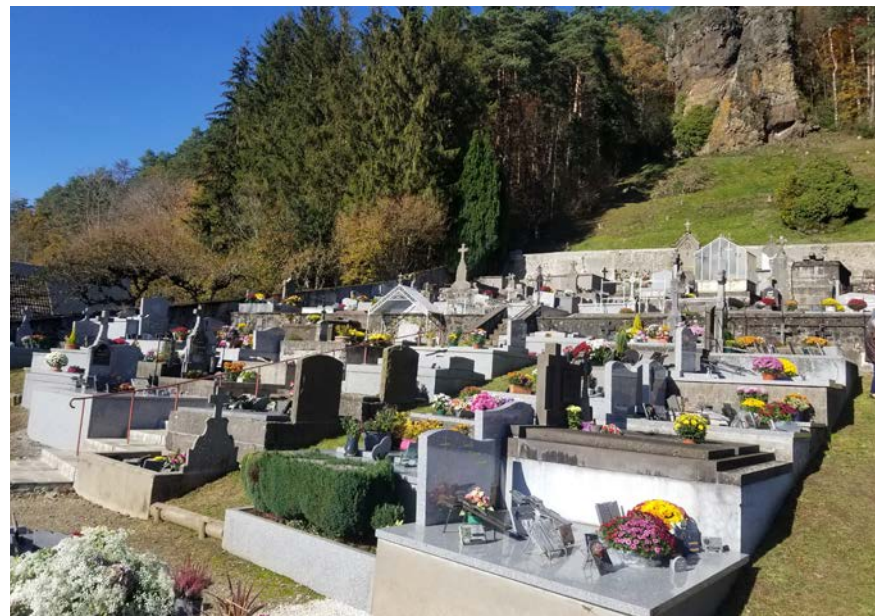
et certaines sont opportunistes sur les devis. De plus, les entreprises locales de petite taille ne sont pas habituées avec la dématérialisation des Marchés Publics et le « tout informatique », d'où des réponses peu nombreuses. L'architecte, en charge de ce dossier, négocie actuellement avec une Entreprise.

Dès que la phase de publication des Marchés Publics sera terminée, la Commune devra procéder à la notification aux entreprises

retenues. Après une période de préparation de chantier, les travaux pourront alors enfin commencer.

CIMETIÈRE REPRISE DE CONCESSIONS

Le travail du Groupe ELABOR (Cimetières de France) a commencé en 2023 et se poursuivra encore cette année, car nous avons besoin de réorgani-



ser notre cimetière et de procéder à la reprise des concessions en état d'abandon. Devenue nécessaire en raison du nombre croissant de tombes visiblement non entretenues, certaines présentant même un risque potentiel, cette opération concerne une quinzaine de sépultures et elle s'étendra sur trois années. C'est un travail long et le service juridique du Groupe nous accompagne au cours des diverses procédures. Monsieur Ebrard est intervenu pour relever les inscriptions mentionnées sur les tombes du cimetière et récupérer l'ensemble des documents en notre possession ainsi que son règlement.

Par ailleurs, suite à la remarque formulée par un administré quant à l'aspect de certaines tombes au cimetière, la Commune rappelle que l'entretien des tombes appartient aux familles. L'agent en charge de l'entretien du cimetière s'occupe du nettoyage et de l'entretien des "communs" (allées, espaces autour du columbarium). Pour cet entretien, l'agent n'utilise pas de produits phytosanitaires.



LOGEMENTS COMMUNAUX - MISE AUX NORMES ÉLECTRIQUES

Un des premiers projets à venir concerne la mise aux normes électriques des trois logements communaux. Depuis trop longtemps, les équipes municipales successives ont repoussé ces travaux pourtant obligatoires. Il devient désormais risqué d'ignorer cette réglementation. Nous allons donc nous y conformer et démarrer ces travaux.

VOIRIES COMMUNALES

La route de Belvès, au-dessus de La Malétie, et Le Chemin du Puy des Til-leuls permettant l'accès au futur Hôtel, nécessitent une réfection devenue nécessaire. Il est très important de pouvoir les rénover avant qu'elles ne soient totalement abîmées et non praticables.

L'entretien courant et la réhabilitation de ces infrastructures contribuent à la sécurité et au confort des usagers. Les travaux de réfection seront donc réalisés en 2024.

LA MALÉTIE - RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'EAU POTABLE

Le village de La Malétie n'a toujours pas accès aujourd'hui à des services d'alimentation domestique en eau potable gérés en toute sécurité.

A notre demande et avec l'accord des résidents, le Sivu de la Doire, Syndicat Intercommunal, en charge de la distribution de l'eau sur la Commune de Tournemire, est en charge de ce dossier et à l'été 2024, le village de La Malétie sera raccordé au réseau d'eau potable.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le prochain recensement de la population aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024.

Début 2024, les habitants recevront à leur adresse personnelle, les codes

internet leur permettant de compléter directement en quelques minutes, sans la visite de l'agent recenseur, le questionnaire les concernant.

Si vous êtes dans l'impossibilité d'utiliser un moyen informatique et à votre demande, l'agent recenseur pourra remplir avec vous ce questionnaire.

FLEURISSEMENT

Conscients que l'entretien de la commune et de ses espaces verts n'a pas été à la hauteur de vos attentes jusqu'ici, nous voulons poursuivre nos efforts d'investissement pour ce poste de dépenses. Nous aimerions davantage verdier et fleurir la Commune en intégrant la délicate problématique du changement climatique qui entraîne la récurrence des restrictions d'eau en période estivale.

Notre commune est souvent photographiée pour son patrimoine et les fleurs qui agrémentent le village font partie intégrante de ce décor depuis de nombreuses années. Cette année, malheureusement, la sécheresse a sonné le glas d'une époque. Devant l'interdiction préfectorale d'arroser, ce décor idyllique s'est vite transformé en scène de désolation. Cela nous a amenés à une réflexion sur le fleurissement, quid des prochaines saisons ? Nous avons déjà entamé une nouvelle carte du fleurissement pour 2024, avec de nouvelles espèces moins gourmandes en arrosage, des secteurs mieux définis, de nouveaux équilibres « fleurs / graminées vivaces ».

PROJETS EN REFLEXION

- Agrandissement du parking visiteurs à l'entrée du village avec des places de stationnement qui seraient exclusivement réservées aux résidents.
- Installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques.
- Installation d'une borne pour les camping-cars.
- Nivèlement et éclairage du terrain de pétanque.
- Création d'un lieu pour la rencontre et le partage: un café associatif, un tiers-lieu qui permettrait à ceux qui s'y rendent de vivre d'agréables moments.
- Répertoire, balisage et remise en état des chemins de randonnée existants.

Janvier

		ABC
1	L	Jour de l'an
2	M	Basile
3	M	Geneviève
4	J	Odilon
5	V	Edouard
6	S	Mélaine
7	D	Raymond
8	L	Lucien
9	M	Alix
10	M	Guillaume
11	J	Pauline
12	V	Tatiana
13	S	Yvette
14	D	Nina
15	L	Rémi
16	M	Marcel
17	M	Roseline
18	J	Prisca
19	V	Marius
20	S	Sébastien
21	D	Agnès
22	L	Vincent
23	M	Banard
24	M	François de Sales
25	J	Conversion de Paul
26	V	Paule
27	S	Angèle
28	D	Thomas d'Aquin
29	L	Gildas
30	M	Martine
31	M	Marcelle

« CONNAISSEZ-VOUS BIEN NOTRE COMMUNE ?
Saurez-vous localiser ces photos ? Seul indice : à chaque mois de l'année correspond le même numéro d'une rue... »

Un voyage insolite s'offre à vous quelque part sur notre commune ! »



Février

1	J	Ella
2	V	Présentation
3	S	Blaise
4	D	Véronique
5	L	Agathe
6	M	Gaston
7	M	Eugénie
8	J	Jacqueline
9	V	Apolline
10	S	Arnaud
11	D	Ntr D. de Lourdes
12	L	Félix
13	M	Béatrice
14	M	Valentin
15	J	Claude
16	V	Julienne
17	S	Alexis
18	D	Bernadette
19	L	Gabin
20	M	Aimée
21	M	Damien
22	J	Isabelle
23	V	Lazare
24	S	Modeste
25	D	Roméo
26	L	Nestor
27	M	Honorine
28	M	Romain
29	J	Auguste



Mars

1	V	Aubin
2	S	Charles
3	D	Guénolé
4	L	Casimir
5	M	Olive
6	M	Colette
7	J	Félicité
8	V	Jean
9	S	Françoise
10	D	Vivien
11	L	Rosine
12	M	Justine
13	M	Rodrique
14	J	Mathilde
15	V	Louise
16	S	Bénédicte
17	D	Patrice
18	L	Cyrille
19	M	Joseph
20	M	Printemps
21	J	Clémence
22	V	Léa
23	S	Victorien
24	D	Catherine
25	L	Annonciation
26	M	Larissa
27	M	Habib
28	J	Gontran
29	V	Gwladys
30	S	Amédée
31	D	Benjamin

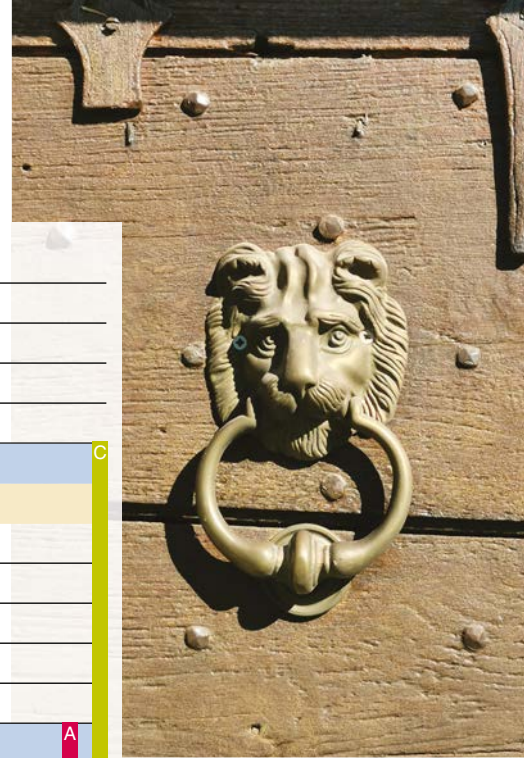
AB





Avril

1	L	Hugues
2	M	Sandrine
3	M	Richard
4	J	Isidore
5	V	Irène
6	S	Marcellin
7	D	Jean-Baptiste
8	L	Julie
9	M	Gautier
10	M	Fulbert
11	J	Stanislas
12	V	Jules
13	S	Ida
14	D	Maxime
15	L	Paterne
16	M	Benoît-Joseph
17	M	Anicet
18	J	Parfait
19	V	Emma
20	S	Odette
21	D	Anselme
22	L	Alexandre
23	M	Georges
24	M	Fidèle
25	J	Marc
26	V	Alida
27	S	Zita
28	D	Valérie
29	L	Catherine
30	M	Robert





Mai

1	M	Fête du travail	B
2	J	Boris	
3	V	Philippe	
4	S	Sylvain	
5	D	Judith	
6	L	Prudence	
7	M	Gisèle	
8	M	Victoire de 1945	
9	J	Assension	ABC
10	V	Solange	
11	S	Estelle	
12	D	Achille	
13	L	Rolande	
14	M	Matthias	
15	M	Denise	
16	J	Honoré	
17	V	Pascal	
18	S	Eric	
19	D	Pentecôte	
20	L	Bernardin	
21	M	Constantin	
22	M	Emile	
23	J	Didier	
24	S	Donatien	
25	S	Sophie	
26	D	Bérenger	
27	L	Augustin	
28	M	Germain	
29	M	Aymar	
30	J	Ferdinand	
31	V	Visitation	



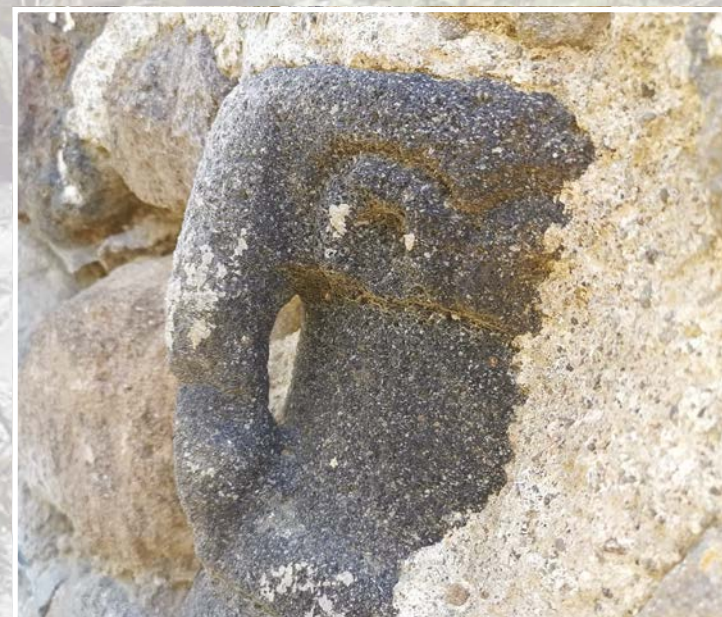
Juin

1	S	Justin
2	D	Blandine
3	L	Kévin
4	M	Clotilde
5	M	Igor
6	J	Ascension
7	V	Gilbert
8	S	Médard
9	D	Diane
10	L	Landry
11	M	Barnabé
12	M	Guy
13	J	Antoine
14	V	Elisée
15	S	Germaine
16	D	Jean François Régis
17	L	Hervé
18	M	Léonce
19	M	Romuald
20	J	Silvère
21	V	Eté
22	S	Alban
23	D	Audrey
24	L	Jean-Baptiste
25	M	Prosper
26	M	Anthelme
27	J	Fernand
28	V	Irénée
29	S	Paul
30	D	Martial

Juillet

1	L	Thierry
2	M	Martinien
3	M	Thomas
4	J	Florent
5	V	Antoine
6	S	Mariette
7	D	Raoul
8	L	Thibault
9	M	Amandine
10	M	Ulrich
11	J	Benoît
12	V	Olivier
13	S	Henri et Joël
14	D	Camille
15	L	Donald
16	M	ND Mt Carmel
17	M	Charlotte
18	J	Frédéric
19	V	Arsène
20	S	Marina
21	D	Victor
22	L	Marie Madeleine
23	M	Brigitte
24	M	Christine
25	J	Jacques
26	V	Anne et Joachin
27	S	Nathalie
28	D	Samson
29	L	Marthe
30	M	Juliette
31	M	Ignace de Loyola

ABC



Août

1	J	Alphonse
2	V	Julien Eymard
3	S	Lydie
4	D	Jean-Marie Vianney
5	L	Abel
6	M	Sauveur
7	M	Gaétan
8	J	Dominique
9	V	Amour
10	S	Laurent
11	D	Claire
12	L	Clarisse
13	M	Hippolyte
14	M	Evrard
15	J	Marie
16	V	Armel
17	S	Hyacinthe
18	D	Hélène
19	L	Jean Eudes
20	M	Bernard
21	M	Christophe
22	J	Fabrice
23	V	Rose de Lima
24	S	Barthélémy
25	D	Louis
26	L	Natacha
27	M	Monique
28	M	Augustin
29	J	Sabine
30	V	Fiacre
31	S	Aristide

ABC



Septembre

1	D	Gilles
2	L	Ingrid
3	M	Grégoire
4	M	Rosalie
5	J	Raïssa
6	V	Bertrand
7	S	Reine
8	D	Nativité
9	L	Alain
10	M	Inès
11	M	Adelphe
12	J	Apollinaire
13	V	Aimé
14	S	Cyprien
15	D	Roland
16	L	Edith
17	M	Renaud
18	M	Nadège
19	J	Emilie
20	V	Davy
21	S	Matthieu
22	D	Maurice
23	L	Constant
24	M	Thècle
25	M	Hermann
26	J	Côme et Damien
27	V	Vincent de Paul
28	S	Venceslas
29	D	Michel
30	L	Jérôme



Octobre

1	M	Thérèse
2	M	Léger
3	J	Gérard
4	V	François d'Assise
5	S	Fleur
6	D	Bruno
7	L	Serge
8	M	Pélagie
9	M	Denis
10	J	Ghislain
11	V	Firmin
12	S	Wilfried
13	D	Géraud
14	L	Juste
15	M	Thérèse d'Avila
16	M	Edwige
17	J	Baudoin
18	V	Luc
19	S	René
20	D	Adeline
21	L	Céline
22	M	Elodie
23	M	Jean de Capistran
24	J	Florentin
25	V	Crépin
26	S	Dimitri
27	D	Emeline
28	L	Jude
29	M	Narcisse
30	M	Bienvenue
31	J	Quentin

ABC



Novembre

1	V	La Toussaint	ABC
2	S	Défunts	
3	D	Hubert	
4	L	Charles	
5	M	Sylvie	
6	M	Bertille	
7	J	Carine	
8	V	Geoffroy	
9	S	Théodore	
10	D	Léon	
11	L	Armistice 1918	
12	M	Christian	
13	M	Brice	
14	J	Sidoine	
15	V	Albert	
16	S	Marguerite	
17	D	Elisabeth	
18	L	Aude	
19	M	Tanguy	
20	M	Edmond	
21	J	Dimitri	
22	V	Cécile	
23	S	Clément	
24	D	Flora	
25	L	Catherine	
26	M	Delphine	
27	M	Sévrin	
28	J	Jacques	
29	V	Saturnin	
30	S	André	



Décembre

1	D	Florence
2	L	Viviane
3	M	François Xavier
4	M	Barbara
5	J	Gérald
6	V	Nicolas
7	S	Ambroise
8	D	Thibaud
9	L	Léocadie
10	M	Romarc
11	M	Daniel
12	J	Chantal
13	V	Lucie
14	S	Odile
15	D	Ninon
16	L	Alice
17	M	Gaël
18	M	Gatien
19	J	Urbain
20	V	Théophile
21	S	Pierre
22	D	Françoise Xavière
23	L	Armand
24	M	Adèle
25	M	Noël
26	J	Etienne
27	V	Jean
28	S	Innocent
29	D	David
30	L	Roger
31	M	Sylvestre

ABC

Location de la salle des fêtes



Tarifs	Week-end	jour semaine samedi ou dimanche
Particuliers de la commune :	150 €	75 €
Particuliers hors de la commune :	250 €	125 €
Associations de la commune :	Gratuit	Gratuit
Associations hors de la commune :	80 €	40 €
Secteur privé (Ets, CE...) :	250 €	125 €

Supplément
chauffage 40 €
du 1^{er} novembre
au 1^{er} avril.



Informations utiles

Horaires du secrétariat de Mairie de Tournemire :

1, rue Edouard Marty - 15310 TOURNEMIRE

Téléphone Mairie: 04 71 47 61 34

Messagerie: tournemire3@wanadoo.fr

Site officiel: www.tournemirecantal.fr

HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE :

Lundi: de 8h à 12h

Mardi: de 8h à 12h et de 13h00 à 17h

Mercredi: de 8h à 12h

Jeudi: de 8h à 12h

Vendredi: de 8h à 12h

LA PERMANENCE DU MAIRE A LIEU

LE MARDI DE 10H À 12H À LA MAIRIE OU SUR RENDEZ-VOUS.

L'agence postale est ouverte sur les créneaux d'ouverture de la mairie sauf le mardi après-midi.

HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE :

Lundi: de 8h à 10h30

Mardi: de 8h à 12h

Mercredi: de 8h à 12h

Jeudi: de 8h à 12h

Vendredi: de 8h à 12h

HORAIRES DES SERVICES TECHNIQUES :

Lundi, Mardi et Jeudi : de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

Mercredi: de 8h à 12h et de 13h30 à 15h30

Vendredi: de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

SAMU 15

Pharmacie de garde 15

Pompiers 18

Police 17 ou 04.71.45.51.00

Gendarmerie 17 ou 04.71.45.54.00

Déchetterie de Saint-Cernin

Du lundi au vendredi. 16h30 à 18h30

Samedi matin. 9h30 à 12h00

Centre Médical de Saint-Cernin 04.71.47.60.28

CMC 04.71.45.45.45

Hôpital Henri Mondor - Aurillac. 04.71.46.56.56

Centre Hospitalier de Mauriac 04.71.67.33.33

Centre antipoison - Lyon 04.72.11.69.11

Centre antipoison - Toulouse 05.61.77.74.47

SAUR Urgences 24/24 05.81.91.35.05

ENEDIS 09.72.67.50.15

Le tri sélectif

Nous vous rappelons que des colonnes sont à votre disposition pour le tri sélectif de vos ordures ménagères. Ce « geste citoyen » permettra d'alléger vos poubelles et de donner une seconde vie à certains de vos déchets ménagers.

La gestion des déchets ménagers a malheureusement rencontré de nombreuses difficultés tout au long de cette année créant d'importants désagréments pour l'ensemble des habitants des Communes du Pays de Salers... Le SIETOM a dû faire face à de nombreux problèmes : de personnel, des pannes de camions etc... Le service attendu n'a donc pas été rendu comme il aurait dû l'être... Des solutions provisoires ont été trouvées et on ne peut que s'interroger sur la nécessité de repenser l'organisation de l'ensemble de ce service d'autant plus que les consignes de tri induisent une hausse des volumes collectés.

Bien trier reste l'affaire de tous.

mémotri

À trier

Nouveau, tous vos emballages se trient !

Pour bien trier

- Pensez à bien vider vos emballages, inutile de les laver.
- Déposez dans le bac vos emballages en vrac, ne pas les empiler ou les mettre dans un sac.
- Séparez bien les différents éléments d'un emballage.

Tous les emballages en plastique

- Bouteilles, flacons, pots, barquettes, sachets, films plastique, tubes...

Tous les emballages en papier et carton

- Briques alimentaires, cartonnettes, boîtes, sacs en papier...

Tous les emballages en métal

- Bouchons, couvercles, capsules médicaments, boîtes de conserve, barquettes alu...

À trier

Tous les papiers

Tous les papiers : journaux, livres, magazines, prospectus, catalogues, cahiers, enveloppes, impressions...

À trier

Tout le verre

Bouteilles, pots et bocaux bien vidés. Les bouchons et couvercles sont à déposer dans le bac jaune.

À jeter

Dans le bac gris, marron ou vert

En sac fermé : ordures ménagères, produits d'hygiène (mouchoirs, couches, protections hygiéniques, lingettes...), vaisselle cassée, éponges, petits objets en plastique...

À la déchetterie

Près de chez vous, une déchetterie vous accueille pour déposer vos encombrants, grands cartons, équipements électriques et électroniques, jouets, déchets verts, gravats, bois, textile, huile alimentaire, batteries...

Informations complémentaires

sytton19.fr
sytton19@sytton19.fr
05 55 22 61 30

Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune





RÉDACTION :

Martine Pani, Chrystel Cadoz-Pourpuech

CHOIX DES PHOTOS :

Martine/Chrystel/Margaux/Virginie

CRÉDITS PHOTOS :

Chrystel/Martine/Jean Michel Peyral/S.C.P Allegre Eschaliér/JF. Ferraton



Conception Graphique :
Jean-Marc Frésil - 06.08.43.85.77

Impression :

I2S - 04.71.48.15.36

PHILIPPE LAJARRIGE

Peinture - Tapisserie

Le Rieu 15310 Girgols

Tél.: 06 08 71 87 82

04 71 47 63 50



Entraînement & Chasse
Enclos de Lavergne
sur Sanglier

15310
TOURNEMIRE

Pour tout renseignements:
06 36 89 02 20 - 04 71 47 65 90
après 20h

Carrelage-Plomberie
Salle de bain

Olivier Ezan



04 71 47 64 21

06 19 28 40 61

15310 TOURNEMIRE



La Petite Grange

RESTAURANT BISTRONOMIQUE
SALON DE THÉ - VENTE À EMPORTER

17 rue Edouard Marty - 15310 TOURNEMIRE - Tél.: 04 71 43 39 26
contact@lapetitegrange.fr | www.lapetitegrange.fr

Auvergne Bois de Chauffage
Hubert Rouffet

06 36 89 02 20
07 70 73 13 92

Lavergne - 15310 TOURNEMIRE
www.auvergne-bois-chauffage.com
mail: contact@auvergne-bois-chauffage.com

SARL AUBRUN Pierre
PIQUETS BOIS DE CHAUFFAGE COPEAUX

3 rue des Jardins
15250 JUSSAC

Pont de Doire
15310 TOURNEMIRE

Tél. 06 30 48 15 87

E-mail: pierreaubrun15@gmail.com



ESPACES ET JARDINS

Création - Aménagement - Entretien de Parcs et Jardins

Agréé Services à la Personne

Pierre Chanut
Place de l'Eglise 15310 TOURNEMIRE
Tél : 09 63 03 29 14 - Port : 06 33 17 06 84 - Email : chanutpierre@orange.fr



*À l'ancienne,
au levain et cuit au feu de bois*

Benoît GLATRE
06 68 17 52 11

**RESERVEZ ET COMMANDEZ AU PLUS
TARD 2 JOURS AVANT**